

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3399)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 430

présenté par

M. Pancher, Mme Sage, M. Benoit, M. Degallaix, M. Demilly, M. Favennec, M. Folliot,  
M. Gomes, M. Hillmeyer, Mme Sonia Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Piron, M. Reynier,  
M. Rochebloine, M. Santini, M. Tuaiva, M. Vercamer et M. Philippe Vigier

-----

**ARTICLE 20**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« VII. – Un opérateur ne peut pas proposer certains services ou applications sur téléphone mobile sans en décompter l'usage data dans les forfaits ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à interdire le « zero rating » qui permet à des opérateurs de proposer des services illimités, comme Youtube, sur certains forfaits mobiles.

Cette pratique va à l'encontre même du principe de neutralité.